

Utilisation des « 50 points stagiaires » : comment peuvent-ils servir à l'intra ?

Rappel des possibilités d'utilisation de ce bonus lors de l'Intra 2016

Ces informations reflètent la réalité des opérations 2016, rien ne garantit que les situations seront identiques cette année, les règles pouvant évoluer dans les prochains mois.

Elles permettent seulement de vous donner les indications dont nous disposons pour vous aider à choisir ou pas l'utilisation du bonus dès cette année (Rappel : l'utilisation à l'intra n'est possible que si l'utilisation du bonus a été choisie à l'inter).

Académie accordant les 50 pts « stagiaires » dans leur barème intra	Académies ne l'accordant pas ou plus :	Autres Situations
Aix-Marseille Besançon Bordeaux Dijon Guadeloupe Guyane Lille Limoges Lyon Martinique Mayotte Montpellier Nice Paris Reims Versailles	Caen Corse Grenoble Nantes Orléans-Tours Strasbourg	Amiens 50 pts sur le 1er vœu + éventuellement, quelque soit le rang de vœu, 50 pts pour le 1er vœu DPT, 1er vœu ZRD, pour le vœu ACA et pour le vœu ZRA Clermont-Ferrand 50 pts sur le 1er vœu DPT ou le 1er vœu ZRD Créteil 50 pts sur le 1er vœu large (COM, GEO, DPT, ACA, ZRE , ZRD) pour tous les stagiaires (demandeurs ou non à l'inter) Nancy 50 pts sur le 1er vœu large (COM, ROC (équivalent de GEO), DPT, ACA, ZRE, ZRD, ZRA) Poitiers 50 pts sur le 1er vœu DPT, ZRD, ACA ou ZRA Rennes 50 pts sur un vœu au choix La Réunion 50 pts sur un vœu au choix Rouen 50 pts sur le 1er vœu à condition que ce soit pour une affectation en poste fixe (pas ZR) Toulouse 50 pts sur le 1er vœu DPT